

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 97-468-1935 Dégrèvements.

n° 97-468-1935

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 novembre 1935

Numéro JO  
n° 468 du 30/11/1935

Date du numéro  
30 novembre 1935

### TEXTE INTÉGRAL

la somme de deux cent soixante-neuf francs soixante quatre centimes, perçue à titre de taxe contributive et de droits accessoires sur une expédition de deux caisses de papiers peints, effectuée le 3 novembre 1954, suivant liquidation, de douane n° 19212 et réceptionné du Trésor n° 37 78, sera remboursée à la Compagnie des Messageries maritimes.